

Le P'tit Journal

n° 6 Octobre 2016

de L'Épine
Île de Noirmoutier

EDITO DU MAIRE



Nous avons tous en tête la lutte que nous avons engagée au début du mois de février pour conserver l'insularité. Après les réunions publiques des communes de L'Épine et de Barbâtre pour avertir la population des enjeux, le collectif notre île a pris le relais afin que les îliens puissent s'exprimer et imposer à certains la voie du bon sens.

Ces regroupements d'intercommunalité qui ont fini par ressembler à des mariages forcés sont la conséquence de la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) qui a pour but de renforcer les intercommunalités et les grandes villes au détriment des communes. Cette politique pourrait s'entendre si ces orientations n'avaient pas comme corollaire la perte de représentativité de nos villages, la perte de proximité en termes de services, et plus grave la méconnaissance du territoire et de ses administrés.

Mais nous n'en n'avons pas fini avec cette loi NOTRe car pour notre île, elle impose pour le 31 décembre 2016 qu'une remise en conformité des compétences de la communauté de communes soit faite, ainsi que ses statuts. L'une de ces compétences qui intéresse particulièrement notre commune est la compétence économique qui, entre autre, céderait à la communauté de communes le port de Morin. Cette lecture, d'après l'analyse juridique que nous avons faite, est très contestable. Le fonctionnement même du port, en complet appui sur les services techniques de la commune, montre l'impossibilité pour la structure intercommunale de s'en occuper. Si la législation nous obligeait malgré tout à cette extrémité, nous demanderions à la communauté de communes, comme la loi le prévoit, de nous donner la gestion du port comme nous le faisons aujourd'hui.

Depuis notre élection en mars 2014 nous demandons en bureau communautaire avec les élus de Barbâtre qu'un projet de territoire soit mis en place. Un cabinet devrait être recruté par la communauté de communes prochainement pour faire ce travail, mais il faudra être vigilant pour que vous soyez bien les acteurs de ce projet. Nous avons obtenu l'insularité, maintenant il faut aller plus loin et de cette singularité nous devons en faire un atout. Beaucoup de questions se posent à nous, concernant le développement économique, l'emploi, les marais, la pêche, le logement, le prix du foncier, les contraintes d'urbanisme liées à nos territoires, le tourisme, l'école, la petite enfance, etc, etc... Alors n'oubliez pas, c'est à vous de nous proposer les orientations que vous souhaitez pour notre territoire, et c'est à nous de les défendre.

Dominique CHANTOIN, Maire de L'Épine

LOTISSEMENT «LES EPINETTES»

Le lotissement «Les Epinettes» est l'aboutissement du travail des élus et de leur volonté de proposer aux primo accédants, pour leur résidence principale, des terrains à des prix attractifs et ainsi offrir la possibilité aux jeunes de rester vivre sur notre territoire. Le permis d'aménager pour la création de ce lotissement est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.

Ainsi 10 lots seront proposés à la vente au tarif unique de 99 €/m².

Pour toute personne intéressée par l'achat d'un terrain communal, inscrivez-vous en mairie au service de l'urbanisme.



INAUGURATIONS

PISTES CYCLABLES

La piste cyclable sur le secteur des Oudinières entre L'Epine et Noirmoutier en l'île a été inaugurée le mardi 5 juillet en présence des élus des communes de l'île ainsi que de Martine AURY, conseillère départementale.



Nous avons pu remarquer cet été une bonne fréquentation de ce nouvel aménagement. La sécurité ainsi améliorée demande encore quelques aménagements actuellement en discussion auprès du département.

AIRE DE CARENAGE

Projet abouti, avec mise en service pour l'été.

L'inauguration s'est déroulée le samedi 23 juillet dernier, en présence des élus et de la conseillère régionale Sabrina GARNIER.



Une démonstration de sortie de bateau avec la remorque a été effectuée. L'assistance a été étonnée par la rapidité d'exécution.

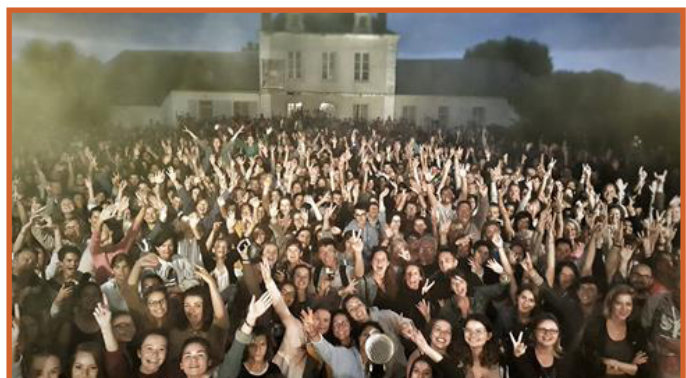
L'EPINE ESTIVALES 2016

Les animations qui se sont déroulées tout l'été dans le jardin de la mairie ont connu un franc succès. Des spectacles de rue, au théâtre en passant par des concerts, les artistes de cette saison ont apporté plaisir et convivialité aux nombreux spectateurs venus les applaudir.

Merci aux différentes associations pour leurs initiations de danses qui ont connu une bonne participation.

Mention spéciale à notre coup de coeur Broken Back pour son record d'affluence.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour L'Epine Estivales 2017.



PORT DE MORIN

ANIMATIONS

Cette année, nombre d'activités sont venues animer le port de Morin au service des plaisanciers et des vacanciers. Tout d'abord, TY SPLASH la piscine sous bulle avec les cours de natation dispensés par Maxime. Full jet, grâce à un temps idyllique a connu une belle affluence et enfin le food truck à l'entrée du port avec sa restauration rapide qui a permis aux usagers et promeneurs de profiter du site. MG Glisse avec ses 2 bases sur l'étang des Perles proposait jardins des mers, optimistes, et paddle.

FÊTE DU PORT

Encore une belle réussite pour la 21^{ème} fête du port de Morin, cet incomparable rendez-vous estival a attiré près de 5 000 personnes. Luc BELLARD, nouveau président, assisté d'une centaine de bénévoles peut en être très satisfait.

Epinerins et vacanciers ont pu apprécier les différents stands et pôles de restauration.

Le feu d'artifice offert par la municipalité et tiré sur la digue a précédé le bal qui s'est terminé tard dans la nuit pour la satisfaction de chacun.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour cette édition 2017, plus de 500 visites ont été enregistrées sur les 3 sites proposés durant ces 2 journées. Que de souvenirs évoqués devant l'exposition de coiffes, costumes, photos de mariage et de noces d'antan à la salle «L'Atelier». Les visites guidées ont eu lieu à la mairie avant les travaux de rénovation et au nouveau restaurant scolaire.

PASS SPORT ET CULTURE

La municipalité a décidé de mettre en place un pass sport et culture pour les enfants de 6 à 15 ans. Ce pass d'un montant de 20 € est une aide apportée aux familles pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à une association culturelle ou sportive de l'île de Noirmoutier.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser en mairie.

ECO-PASS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en oeuvre de l'aide financière «éco-pass».

Cette aide est attribuée aux bénéficiaires éligibles en cas d'acquisition ou d'amélioration de logements construits avant le 1^{er} janvier 1990 en vue de l'occuper à titre de résidence principale.

Cette aide d'un montant de 3 000 € est attribuée par la commune à hauteur de 1 500 € et par le Conseil Départemental de la Vendée pour les 1 500 € restants.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en mairie au service de l'urbanisme.

ALGUES

Tout l'été et jusqu'au 10 septembre, les services techniques de la commune ont procédé au nettoyage quotidien des plages pour enlever quelques 10 000 tonnes d'algues déposées par la mer.

Afin de gêner le moins possible nos baigneurs, nos agents ont beaucoup œuvré, parfois la nuit et au petit matin.

Un grand merci aux employés communaux, à l'entreprise qui nous a aidés dans cette tâche et à la communauté de communes qui a mis cette année d'importants moyens en place afin que les algues une fois ré-essuyées sur la plateforme soient acheminées pour être retraitées ou répandues.



RENTREE SCOLAIRE LES TILLEULS

Le jeudi 1^{er} septembre les enfants de l'école publique « Les Tilleuls » ont fait leur rentrée.

Madame DEBUIRE, directrice accueille 54 élèves avec madame THIBAUD et madame MAIRE comme enseignantes et madame TIBERTI comme ATSEM.

L'amicale laïque a désormais en charge la coordination des Temps d'Accueil Périscolaires, les lundis et vendredis de 15 h. à 16h.30 et monsieur BERWICK a repris l'aide aux devoirs avec son équipe de bénévoles les mardis de 16h30 à 17h45.

Souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.

TRAVAUX MAIRIE

Du haut de ses 243 ans, notre mairie veille sur notre commune et ses habitants. Cette bâtisse, aussi belle soit elle, a besoin d'importants travaux de rénovation pour retrouver son éclat d'antan.

Ces travaux ont débuté mi-septembre 2016 et se termineront avant l'été 2017.

Pendant cette période, les bureaux ainsi que l'agence postale communale seront transférés dans la salle annexe de la mairie, les horaires et le fonctionnement de ces services resteront inchangés.

Les séances de conseil municipal se tiendront à la salle d'exposition «L'Atelier» ou à la salle «La Salangane». Les mariages seront célébrés à la salle d'exposition «L'Atelier».



SALON DU LIVRE ET DES ARTS

La 10^{ème} édition du salon du livre s'est déroulée les 5 et 6 août derniers. 1 200 personnes ont franchi les portes de la salle «La Salangane».

Les visiteurs étaient heureux de retrouver leurs fidèles auteurs, ainsi que les nouveaux venus, ce qui représentait une cinquantaine d'écrivains.

De nombreux concours ont agrémenté le salon. Les participants ont reçu de nombreux prix.

Les causeries patoisantes remportent toujours autant de succès. Les concurrents du concours de nouvelles étaient à l'honneur, récompensés, par Monsieur le Maire et Marlène MANUEL, auteure très appréciée.

Prochaine édition en 2017.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

07/08 Alban HORS
12/08 Anaïs ROCHOIS
13/08 Nina NORGEUX
26/08 Ulysse LEVÊQUE
17/09 Yann DOUSSIN
21/09 Germain GRILLAT

MARIAGES

27/08 Hervé BOUTET et Michelle BOUHIER
10/09 Mathieu BILLET et Charlotte BLONDEAU-TOINY
17/09 Alexandre VRIGNAUD et Amélie BONNIN
17/09 Antoine NAULLEAU et Emelyne PREVOT

DÉCÈS

21/07 Marie-Madeleine BARANGER veuve BARANGER
29/07 Oscar CORBREJAUD
11/08 Jean Pierre GIRARD
17/08 Gisèle DAMBREVILLE épouse COCHET
05/10 Alain DUBOIS

MÉMOIRES DU SEL

L'association «Mémoires du sel» présentera salle de L'Atelier du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre prochain, l'exposition : «Visages et paysages du sel, 130 ans de photographies».

Cette exposition retrace l'histoire du travail du sel sur l'île de Noirmoutier de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours à travers le regard photographique. Elle rassemble pour la 1^{ère} fois, grâce à l'obligeance de nombreux partenaires, un choix de photographies remarquables issues de collections privées, familiales ou associatives.

L'association «Atelier-photo de L'Épine» partenaire du projet, présentera à cette occasion une sélection de photographies prises par ses adhérents dans les marais salants pendant le salange de 2016.

Cette exposition est réalisée avec le soutien de la commune de L'Épine et de la communauté de communes de l'île de Noirmoutier.



VIE MUNICIPALE

Lors du conseil municipal du 3 octobre, Marie-Ange CHAIGNEAU a été élue 3^{ème} adjointe en remplacement d'Hervé GALLAIS démissionnaire de cette fonction mais qui garde néanmoins son poste de conseiller municipal.

Marie-Ange CHAIGNEAU prend la vice-présidence de la commission urbanisme en remplacement de Jacques BOBIN qui prend la vice-présidence de la voirie. Marie-France FRADET intègre cette dernière commission.

TÉLÉTHON

Le vendredi 2 et samedi 3 décembre prochains l'Association Française contre les Myopathies organisera son 30^{ème} Téléthon.

A cette occasion le comité Téléthon île de Noirmoutier et toute l'équipe de bénévoles auront le plaisir de vous accueillir et recevoir vos dons le samedi 3 décembre 2016, salle Hubert Poignant à Noirmoutier en l'île ainsi qu'un peu partout sur notre commune. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter Pascal MICLOT au 06 83 30 74 18 ou par courriel : telethon-iledenoirmoutier@gmail.com

INFOS EN BREF

BACS À MARÉES

Depuis début octobre, les bacs à marées ont été réinstallés aux abords des plages.

DISTRIBUTEUR A BILLETS

Le distributeur automatique de billets du crédit agricole devrait rester en service durant l'hiver.

Merci au Crédit Agricole.

BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 25 novembre et samedi 26 novembre 2016.

MARCHÉ DE NOËL

Cette année le marché de Noël se déroulera le week-end du 10 et 11 décembre à la salle « La Salangane » et place Roger Daviaud. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.

Comme l'an passé, les rues de la Cosse, du Général Charette, de l'impasse Roger Daviaud et l'avenue de la Liberté seront fermées partiellement à la circulation du samedi 10 décembre à 6 heures au dimanche 11 décembre à 21 heures.

LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives 2017, vous êtes invités à vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser à l'âge de 16 ans en mairie. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre 2016 en mairie.

AIDE AUX DEVOIRS

Nous recherchons des bénévoles pour l'aide aux devoirs à l'école publique «Les Tilleuls». Merci de vous faire connaître en mairie.

VOEUX DU MAIRE

Ouvert à la population, le jeudi 12 janvier 2017.

Le P'tit journal de L'Épine n° 6 - Octobre 2016
Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire
Coordination de la rédaction : Commission Communication
Mise en page : Catherine BROSSARD
Impression : Mairie de L'Épine
Diffusion : Services Techniques
Bulletin téléchargeable sur www.lepine-iledenoirmoutier.fr
 Commune de L'Épine